

LES FEUILLANS DE LYON.

I. Origine de l'ordre des Feuillans — II. Installation des Feuillans à Lyon. — III. La Confrérie des négociants. — IV. Détails historiques sur les Feuillans de Lyon. — V. Atelier de moirage établi dans le cloître des Feuillans. — VI. La Révolution. — VII. Vente du claustral des Feuillans. — VIII. État actuel.

En entrant dans la Grande-Rue-des-Feuillans, du côté de la place Tolozan, on rencontre au n° 8 une allée assez large, sans communication avec les étages supérieurs, et débouchant sur la partie orientale du transept qui termine la rue de Thou. En face de ce passage on aperçoit, au n° 4, un portail à cintre légèrement surbaissé, donnant accès à un escalier monumental, style du xvii^e siècle. L'allée susdite était une des entrées de la communauté des Feuillans (1), et l'escalier, qui étonne par ses gigantesques proportions, conduisait dans les bâtiments du couvent. Les Feuillans ayant tenu un rang élevé à Lyon par leurs relations avec le consulat et le corps des négociants, on comprendra qu'ils aient tenu à posséder un escalier vaste et d'un bel aspect. Mais avant d'entrer dans des détails relatifs aux Feuillans de Lyon, je ferai l'histoire de l'Ordre en commençant par sa généalogie.

I.

Les Feuillans furent redevables de leur établissement à une réforme dans l'ordre de Cîteaux, qui lui-même dérivait d'une réforme de Cluny. Cet ordre de Cluny, dont les moines étaient les successeurs des disciples de saint Benoit, fut constitué, au x^e siècle, après les désastres causés par les invasions des Sarrasins, des Normands et par les guerres civiles. Il prit son nom d'une

(1) Vente des biens nationaux : tènement des Feuillans.